

## Le projet d'une Europe politique depuis 1948

**Affiche 1 p.320 : affiche italienne de 1952 pour la construction européenne**

**Photo 2 p.321 : manifestants britanniques en 1992 contre le traité de Maastricht**

*Le contraste entre les deux documents résume la problématique de cette leçon : la volonté de construire un espace européen des uns se heurte à la défense des intérêts nationaux des autres.*

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le climat est favorable à des politiques de convergence et d'intégration entre états d'Europe occidentale. L'idée d'unité européenne est ancienne, mais relevait du domaine de la réflexion intellectuelle ou politique. Après 1945, elle devient une nécessité qui prend peu à peu une forme concrète. De la CECA à la CEE puis à l'UE, les étapes de la construction européenne sont bien connues mais leur sens fait problème. Longtemps considérée comme un espace économique, l'Europe a peu à peu affirmé une identité politique qui hésite entre utopie et réalité. Si elle a acquis certaines caractéristiques d'une entité politique, elle est loin d'être organisée de façon cohérente et de parler d'une seule voix dans le monde. Or, dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les deux aspects vont de pair. **Comment le projet d'Europe politique a-t-il évolué depuis 1948 ? La construction d'une Europe politique a-t-elle fait de l'Europe une grande puissance mondiale ?**

### I – 1948-1955 : des projets européens ambitieux dans le contexte de la guerre froide

#### 1 – Pourquoi l'Europe ?

**Doc.1 p.325 : La Résistance et l'Europe**

**Affiche 2 p.325 : Construire l'Europe pour maintenir la paix**

Consigne : Pourquoi l'idée européenne s'impose-t-elle après la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale ?

L'idée européenne naît après la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. En septembre 1929, devant l'assemblée de la SDN Aristide Briand défend l'idée que les principaux pays européens doivent se rapprocher : mais cette proposition trouve peu d'échos à cause du contexte de crise économique et de la montée des nationalismes en Europe. Dès 1945, l'idée d'une construction européenne renaît car elle apparaît comme le seul moyen de garantir une paix durable et la reconstruction du continent. L'unification européenne est considérée alors comme la solution aux guerres autant qu'un remède contre le fascisme. L'idée de la création d'une Communauté européenne vient d'une génération d'hommes qui a souffert de la guerre. Le projet européen est favorisé par la venue au pouvoir de ces hommes politiques convaincus de la nécessité d'une union (Jean Monnet en France, Konrad Adenauer en Allemagne, Paul Henri Spaak en Belgique, Alcide de Gasperi en Italie). Par ailleurs, la prise de conscience de l'affaiblissement économique général de l'Europe après la guerre renforce l'idée qu'une mise en commun des efforts est indispensable pour surmonter les difficultés de la reconstruction. Il s'agit donc aussi d'enrayer le déclin de l'Europe dans un monde dominé par les Etats-Unis et l'URSS.

#### 2 – Les premiers pas de la construction européenne

**Caricature 3 p.325 : La guerre froide et l'Europe**

**Doc. 4 p.325 : Le Congrès de la Haye en 1948**

Consigne : Quels facteurs vont contribuer aux premiers pas de la construction européenne ?

La construction européenne doit être replacée dans le contexte des débuts de la guerre froide. Au lendemain de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, les Etats-Unis ont besoin d'une Europe unie : économiquement pour stimuler les échanges, politiquement pour contenir le communisme. Dès ses débuts, l'inspiration de la construction européenne est résolument atlantiste. Avec la mise en place du plan Marshall (13 milliards \$), des organismes spécifiques sont nécessaires : en 1948, les Européens créent l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) chargée de répartir et de gérer l'aide américaine. Le plan Marshall a facilité la reconstruction de l'Europe mais a aussi favorisé une coopération beaucoup plus approfondie entre les pays bénéficiaires de la manne américaine. Quelques mois après la mise en place du plan Marshall, les Européens renforcent leur coopération militaire : en 1948, ils signent le traité de Bruxelles, qui préfigure la création de l'OTAN en 1949. Dans

ce contexte, il n'est pas surprenant que les partis communistes européens s'opposent à la construction européenne, moins par refus de l'idée d'union que par condamnation d'un projet fondamentalement antisoviétique. Si la Guerre froide contribue à la naissance du projet européen, la construction européenne est également le résultat d'un militantisme Européen. Dès 1946, Winston Churchill appelle à la création des « Etats-Unis d'Europe », mais il ne souhaite pas que le Royaume-Uni y participe pour ne pas nuire aux intérêts du Commonwealth. Cette ferveur européenne atteint son apogée en mai 1948 lors du Congrès de la Haye qui rassemble de nombreux hommes politiques européens (800 délégués venus de 18 pays) et propose la création d'un Conseil de l'Europe. Cependant ils sont divisés quant aux objectifs et aux méthodes : les unionistes s'opposent aux fédéralistes. Ce Conseil de l'Europe est officiellement mis en place le 5 mai 1949 à Londres (10 membres fondateurs : France, RU, Irlande, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie, Norvège, Suède et Danemark). Son but est de renforcer l'union entre ses membres en multipliant les domaines de coopération et de promouvoir les droits de l'homme. Les États d'Europe se dotent, de manière limitée, pour la première fois d'institutions communes : un Comité des ministres des Affaires étrangères et une Assemblée formée de parlementaires de chaque pays.

### **3 – Ambitions et déceptions de la construction européenne au début des années 1950**

**Doc.1 p.329 : la déclaration Schuman**

**Affiche 2 p.329 : la question de la CED en France**

Consigne : Montrez pourquoi la construction européenne a été à l'origine plus économique que politique.

En 1950, Robert Schuman propose à la RFA, mais aussi à l'ensemble des pays européens, de mettre en commun l'ensemble de leur production houillère et sidérurgique, et de confier leur gestion à une instance commune. Le traité fondateur de la CECA est adopté le 18 avril 1951 par la France, la RFA, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg : l'Europe des Six est née. Économiquement, la CECA est un succès (croissance spectaculaire de la production et des échanges entre six pays fondateurs). Politiquement, les États d'Europe sont désormais dotés d'une structure commune : la Haute Autorité, composée de neuf membres choisis par les gouvernements et présidée par Jean Monnet. Cette structure est assistée par le Conseil des ministres où sont représentés les gouvernements de chaque pays. Une Assemblée, où siègent des parlementaires de chaque État, assure un contrôle démocratique des décisions. Enfin, une Cour de justice tranche les différends. La CECA peut être considérée comme l'embryon d'une communauté politique : c'est une union sur un point limité ayant vocation à s'élargir par délégation progressive de souveraineté et extension des domaines de coopération. Par ailleurs, le refus anglais d'adhérer à la CECA donne au « couple franco-allemand » la responsabilité de la construction européenne pour l'avenir. Dans le contexte de la guerre froide, la sécurité de l'Europe est un enjeu central. L'OTAN avait placé la sécurité européenne sous la dépendance des États-Unis. À partir de 1950, les États-Unis souhaitent un réarmement de l'Allemagne pour consolider le dispositif de sécurité en Europe de l'Ouest. Le projet de CED est signé entre la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux le 27 mai 1952. Les pays du Benelux et l'Allemagne l'adoptent début 1954. L'Italie attend le vote du Parlement français. Le débat sur la CED provoque en France des affrontements virulents. Les anti-CED se recrutent essentiellement chez les gaullistes, hostiles à l'abandon de la souveraineté militaire française et chez les communistes, qui refusent le réarmement de l'Allemagne orchestré par les États-Unis contre l'URSS. Le 30 août 1954, les députés français rejettent le projet de CED. C'est là un échec retentissant pour les partisans de l'Europe. D'ailleurs, après le vote négatif du Parlement français, Jean Monnet démissionne de la présidence de la Haute Autorité de la CECA.

## **II – 1955 - 1989 : un processus d'intégration essentiellement économique.**

### **1 – Succès et limites des projets économiques**

**Carte 1 p.322 : La construction européenne de 6 à 28 membres**

**Doc.3 p.329 : Organigramme des institutions de la CEE**

Consigne : En quoi les institutions de la CEE sont le résultat d'un compromis entre 2 visions de la construction européenne ?

En 1955, après l'échec de la CED, l'option d'une intégration politique semble impensable. Une relance du processus européen est entreprise grâce à la conférence de Messine en juin 1955 sur un terrain moins sensible : l'économie. Le 25 mars 1957 sont adoptés les traités créant 2 nouvelles communautés : la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Les institutions de la CEE sont le résultat d'un compromis. Le Conseil des ministres dispose du pouvoir de décision ; pour les questions importantes, la règle de l'unanimité permet à chaque État de faire valoir ses intérêts nationaux. La Commission peut proposer et contrôler mais n'a aucun pouvoir décisionnel. L'Assemblée parlementaire n'a qu'un rôle consultatif. Les institutions créées sont donc un compromis entre une simple coopération intergouvernementale (intergouvernementalité) et la supranationalité par la combinaison entre le rôle d'initiative de la Commission et le rôle de décision du Conseil des ministres. L'abolition des barrières douanières est réalisée en 10 ans au lieu de 12 initialement prévus ; les échanges entre les Six décollent. La logique communautaire connaît son application la plus aboutie avec la PAC. En 1962, les 6 pays de la CEE, alors déficitaires pour la plupart de leurs productions agricoles, adoptent la PAC qui a pour objectifs : augmenter la production européenne pour garantir la sécurité alimentaire et l'indépendance agricole de l'Europe ; assurer un niveau de vie suffisant aux agriculteurs et garantir des prix acceptables pour les consommateurs. La préférence communautaire conduit la PAC à taxer les produits des pays tiers et à verser une aide aux exportateurs européens pour compenser la différence entre leurs prix et le marché mondial. D'un point de vue strictement agricole, la PAC est une réussite : la CEE atteint dès la fin des années 1960 l'autosuffisance alimentaire et devient même exportatrice. À partir des années 1970 toutefois, la PAC connaît des difficultés liées aux excédents que le marché européen ne parvient plus à absorber. Ces difficultés sont à l'origine de nombreuses réformes portant notamment sur la résorption des surplus, le contrôle des dépenses et la réorientation des aides.

## **2 – 1958 - 1969 : De Gaulle : une certaine idée de l'Europe**

### **Doc.4 p.329 : L'Europe selon De Gaulle**

Consigne : Peut-on dire de De Gaulle qu'il est anti-européen ?

Le retour au pouvoir en France du général de Gaulle en juin 1958 ralentit le processus d'unification en cours jusqu'à la fin des années 1960. S'il accepte les engagements des traités de Rome, pour lui l'Europe ne peut être qu'un moyen au service de sa politique d'indépendance et de grandeur nationale. Il voit la CEE comme un moyen de moderniser l'économie française et il veut construire une « Europe européenne » indépendante des Etats-Unis. En 1963, puis en 1967, il rejette l'adhésion du Royaume-Uni qu'il juge trop proche de Washington. De Gaulle rejette l'idée d'une Europe politique : il défend l'idée d'une Europe fonctionnant sur un mode strictement intergouvernemental et rejette toute perspective fédérale. L'Europe doit être, pour lui, un groupement de nations conservant leur souveraineté nationale. Lorsqu'en 1965, le président de la Commission propose le vote à la majorité qualifiée au Conseil des ministres européens, De Gaulle suspend la participation de la France aux organisations de Bruxelles durant 6 mois : la crise s'achève le 30 janvier 1966 avec l'affirmation du vote à la majorité pour les questions importantes. Les conceptions de De Gaulle sur le fond, mais aussi ses manières unilatérales dans la forme freinent la construction européenne dans les années 1960. Mais ses positions ont une portée moins négative à plus long terme : par exemple, c'est lui qui avance l'idée que l'Europe a vocation à peser au plan international, notamment face aux États-Unis ; de même, il a contribué à l'émergence du « couple franco-allemand », qui sera par la suite un moteur pour la construction européenne. Le 22 janvier 1963, il signe avec le chancelier allemand Adenauer un traité de coopération entre les 2 pays.

## **3 – L'Europe face à la crise**

### **Caricature 3 p.331 : L'élargissement de l'Europe**

#### **Doc.3 p.331 : Margaret Thatcher et l'Europe**

Consignes : Comment évolue la construction européenne dans les années 1970-1980 ?

À partir des années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, le cours de la construction européenne s'infléchit du fait de l'adhésion de plusieurs nouveaux pays et de la crise économique. Le traité de Bruxelles (1972) prévoit l'adhésion de la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège. L'Europe des Neuf naît officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 1973, après l'échec du référendum sur la ratification du traité en Norvège. La question de l'élargissement de la Communauté européenne est à nouveau posée au milieu des années 1970 avec la candidature de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, qui

viennent de renouer avec la démocratie (Grèce et Portugal en 1974, Espagne en 1975). L'adhésion de la Grèce est effective le 1<sup>er</sup> janvier 1981 ; les adhésions espagnole et portugaise, le 1<sup>er</sup> janvier 1986. Ces élargissements appellent un approfondissement de la construction européenne. Un conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement est créé en 1974 et doit se réunir au moins 4 fois par an. Ce conseil chargé de définir les priorités de la politique européenne va devenir l'instance majeure de la communauté. En 1976, l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen est décidée (1<sup>ère</sup> élection en 1979).

Jusqu'aux années 1970, la construction européenne s'était faite dans le climat économique des Trente Glorieuses. La crise change la donne. Les États européens réagissent à la crise en ordre dispersé. Dans ce contexte, le Royaume-Uni demande dès 1974 une renégociation du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE, obtenant une baisse de la contribution anglaise au budget européen. En 1979, M. Thatcher exige une nouvelle baisse de la contribution anglaise ainsi qu'un remboursement (« I want my money back ! »). En 1979, est créé un Système monétaire européen (SME), pour garantir la parité des monnaies européennes entre elles, qui instaure un système de changes quasi fixes (marge de fluctuation =  $\pm 2,25\%$  max.) et crée une unité de compte européenne, l'ECU. Au total, la mise en place du SME a permis de juguler l'instabilité monétaire et de lutter contre l'inflation, mais la construction européenne patine. En 1984, un projet de constitution européenne est rejeté par les parlements nationaux des états membres. En 1986, Jacques Delors, président de la Commission, tente de relancer le projet européen avec l'Acte unique. Il s'agit de mettre en place un marché unique en 1993 et de réaliser une union économique et monétaire. Il prévoit également un accroissement des compétences du Parlement. L'Acte unique donne pour la 1<sup>ère</sup> fois une dimension politique à la construction européenne avec l'harmonisation des législations et des normes fiscales.

### III – Après 1989 : la recherche d'une construction politique

#### 1 - L'élargissement de l'Europe

**Carte 1 p.322 : La construction européenne de 6 à 28 membres**

**Caricature 1 p.333 : La question de l'adhésion de la Turquie**

Consigne : Comment évolue la construction européenne au début des années 90 ? Soulignez les limites.

L'effondrement du communisme en Europe bouleverse fondamentalement la construction européenne, qui s'est historiquement faite contre le bloc soviétique. L'UE passe de 12 à 15, 25 puis 27 membres :

- en 1995, adhésion des pays neutres = Autriche, Suède, Finlande (la Norvège ayant comme en 1972 rejeté le traité d'adhésion par référendum) ;
- en 2004, adhésion de deux pays méditerranéens, Chypre et Malte + 8 pays de l'ancien bloc soviétique (« PECO », Pays d'Europe centrale et orientale) = Rép. tchèque, Slovaquie, Pologne, Hongrie, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie.
- en 2007, adhésion de deux nouveaux PECO, Roumanie et Bulgarie.

Ces élargissements successifs posent la question des limites de l'Europe et a suscité de nombreux débats au sein de l'Europe. Où s'arrête l'Europe ? La Turquie en fait-elle partie ? Pour certains, ces nouvelles adhésions posent le problème du fonctionnement de l'Union européenne et risquent de remettre en cause sa cohésion en raison du déficit démocratique et des traditions politiques de ces Etats. La définition d'une identité européenne serait plus difficile. Il paraît également, pour d'autres, peu opportun que des pays accusant un tel retard économique intègrent l'UE immédiatement. Le coût de cet élargissement pour le budget de l'Union et la concurrence de la main-d'œuvre à bas salaire de ces régions est invoqué. Cependant, les PECO représentent en même temps un débouché pour les industries de l'UE dans des pays où les taux d'équipement des ménages restent médiocres et risquent fortement d'augmenter avec l'amélioration du niveau de vie.

#### 2 – L'approfondissement de la construction européenne

**Texte 2 p.324 : La citoyenneté européenne**

**Texte 3 p.333 : Le traité de Lisbonne**

Consigne : Comment évolue la construction européenne au début des années 90 ? Soulignez les limites.

Avec un nombre d'états de plus en plus nombreux, l'Europe doit repenser son fonctionnement sous peine de paralysie. Sous l'impulsion de François Mitterrand et d'Helmut Kohl : le traité sur l'Union européenne est adopté le 7 février 1992. Le traité de Maastricht marque un pas supplémentaire vers une union politique et économique. Il s'appuie sur 3 piliers : le renforcement du marché unique et la création d'une monnaie unique en 1999, la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la mise en œuvre d'une coopération judiciaire et policière. Le traité de Maastricht prévoit également de renforcer les pouvoirs législatifs du Parlement et, pour faciliter les décisions, veut développer le vote à la majorité qualifiée au Conseil. Les traités d'Amsterdam (1997) et de Nice (2001) tente d'améliorer le fonctionnement d'une Union européenne qui apparaît complexe et obscurs aux citoyens européens ce qui se traduit par un désintérêt pour les élections européennes et par les bons résultats obtenus par les souverainistes à ces élections. L'Union européenne prépare un projet de Constitution pour améliorer son fonctionnement et réduire son déficit démocratique. Mais en 2005, la France et les Pays-Bas rejettent par référendum ce traité constitutionnel. En 2007, le traité « simplifié » de Lisbonne est adopté pour relancer l'Europe. Il renforce les pouvoirs des parlements nationaux et européen. Pour faciliter la prise de décision, le vote à la majorité est étendu. Il crée 2 nouvelles fonctions : un président du Conseil européen et un haut représentant pour les affaires étrangères.

### 3 – Quel avenir pour l'Europe ?

**Carte 5 p.335 : le sentiment européen dans les différents états membres**

**Affiche 1 p.337 : les différents « non » à la constitution européenne en 2005 en France**

Consigne : Pourquoi peut-on dire que l'Europe reste un projet politique inachevé ?

La construction européenne reste toujours en débats. L'Union européenne est le résultat de l'association volontaire d'Etats pour partager certaines compétences et mettre en œuvre des politiques communes. Elle constitue un espace de paix et d'échanges dirigé par des institutions qui reposent sur un compromis entre supranationalité et intergouvernementalité : l'Europe est « une fédération d'états-nations » (Jacques Delors). La crise de l'Euro depuis 2008 pose la question de l'évolution de l'Europe et la question des cohérences des politiques économiques des pays qui ont adhéré à la monnaie unique : certains voient dans le fédéralisme une issue possible pour renforcer la cohésion, alors que d'autres, souverainistes, appellent au retour des monnaies nationales. Le traité de Maastricht a également institué une citoyenneté européenne garantissant le droit de vote et l'éligibilité aux élections municipales et européennes, le droit de circuler et de séjourner librement (espace Schengen créé en 1985), de travailler et d'étudier sur le territoire des états membres ... Le traité de Lisbonne a renforcé le poids des citoyens et du Parlement européen. Mais les citoyens européens restent encore peu préoccupés par les problèmes communautaires sauf en période de crises ou de ratification des traités. La crise yougoslave (1992-1995) a souligné les faiblesses de la PESC créée en 1992. L'Union européenne reste « un nain diplomatique et politique ». La PESC est confrontée à la difficulté de concilier les positions des états membres sur les questions internationales comme le montre l'attitude européenne lors de la 2<sup>nd</sup>e guerre d'Irak en 2003. Néanmoins, l'Europe de la défense progresse : l'Eurocorps avec ses 60.000 soldats a été créé en 1992 et depuis 2003 existe une force de réaction rapide.

#### Conclusion :

L'Europe politique reste en chantier et la construction européenne demeure inachevée. L'Union européenne doit repenser ses institutions et son fonctionnement. L'Europe élargie à 27 (bientôt 28 avec l'adhésion de la Croatie en 2013 ?) est menacée de paralysie. Elle est confrontée également à la montée de l'eurosepticisme du fait de la crise, d'un déficit démocratique et un sentiment européen faible. Aujourd'hui, 2 visions du futur de l'Europe s'opposent : il y a les partisans d'une organisation fédérale (supranationalistes) et celle fondamentalement différente de ceux qui refusent tout fédéralisme et pour qui l'Union Européenne doit rester avant tout une zone de libre-échange (souverainistes). L'Europe évolue de plus en plus vers une « Europe à la carte », les états-membres ont de plus en plus tendance à participer ou non aux programmes européens en fonction de leurs intérêts nationaux.